

**Classe de Première
Séries ES et L****L'Europe, La France****Suggestion de programmation annuelle autour de
la notion de territoire comme fil conducteur**

La logique d'ensemble de cette proposition consiste à étudier des territoires, de l'échelle locale à l'échelle européenne. Chaque fois que possible, on resitue le territoire étudié aux autres échelles spatiales. L'aménagement des territoires ne fait pas l'objet d'un chapitre spécifique mais les enjeux et les politiques d'aménagement sont abordés à propos de chaque thème traité.

Sur la base de 2 heures de géographie par semaine durant 33 semaines, on doit pouvoir disposer de 45 à 50 heures de cours et 15 à 20 heures d'évaluation (soit 20 % du temps)

Thèmes d'étude	Commentaires
<p>I. Les villes en France et en Europe, des territoires de proximité organisés en réseaux (12h)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de cas : l'agglomération où se situe le lycée, un territoire de proximité et son aménagement (rôle de la communauté d'agglomération, SCOT, etc) (4h) - Métropolisation et réseaux urbains à l'échelle nationale et européenne: <ul style="list-style-type: none"> - l'exemple français - l'exemple allemand ou néerlandais - le système urbain européen (4h) - Les villes organisent les systèmes de communications en France et en Europe. Etude de cas sur les grands axes de communications transalpins (4h) 	<p>Il peut paraître naturel de commencer l'année de première par une étude de cas, conformément au schéma en place en seconde.</p> <p>Partant de l'agglomération où se situe le lycée (ou de la ville moyenne la plus proche), on élargit ensuite l'étude à l'échelle française et européenne. L'étude de cas permet de prolonger la problématique de la classe de seconde (Dynamiques et environnement urbain) et d'introduire ensuite une problématique nouvelle sur la notion de réseaux ; place de l'agglomération étudiée dans les systèmes urbains à plus petite échelle (région, Etat, Europe).</p> <p>On décrit le processus de métropolisation en montrant l'originalité de la situation française. On peut étudier ici la politique de la DIACT en faveur des « réseaux de villes »</p> <p>Il est ensuite possible de montrer que les villes sont en relation les unes avec les autres en organisant des réseaux de communications (sur lesquels circulent des flux) qui contribuent fortement à l'organisation de l'espace. Les « schémas de transports » (réseau TGV, etc) français ou européens sont présentés. Les axes transalpins (étude de cas) relient les villes de l'Europe moyenne et de la plaine du Pô, deux composantes essentielles de la « dorsale » européenne.</p>

<p>II. Les régions en France et en Europe, des territoires qui s'affirment (10 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de cas : la région où se situe le lycée (5h) - Les régions en France et en Europe : pouvoirs politiques, poids démographique et économique relatif (3h) - Un exemple d'Etat européen doté de régions fortes (Allemagne, Espagne) (2h) 	<p>Cette deuxième partie commence à nouveau par une étude de cas. La région étudiée doit naturellement être replacée à l'échelle nationale et européenne (ex : la Haute-Normandie dans le grand bassin parisien et dans l'Europe du Nord-Ouest). On mène ensuite une étude comparée des régions (dans leurs limites politiques) à l'échelle de la France et de l'Europe pour faire ressortir la grande diversité des situations. On peut éventuellement s'appuyer sur l'exemple de l'organisation régionale dans un autre pays européen moins centralisé que la France</p>
<p>III. La France et son territoire (16 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une construction historique : étapes et formes du peuplement (lien possible avec la question du programme d'histoire : le cadre territorial et démographique en France du milieu du XIXe à 1914) (5h) - L'environnement : diversité des milieux, unité des politiques de gestion et de préservation (4h) - Le tissu économique : le territoire au risque de la mondialisation. On s'appuie sur un secteur économique. (4h) - Les disparités spatiales au sein du territoire français : pôles dynamiques et zones de faiblesse (3h) 	<p>La France est ici présentée comme un territoire (espace délimité, support d'une identité collective, géré et aménagé par des acteurs spatiaux). Il est donc le produit de l'histoire. Mais il est peuplé d'hommes dont on analyse leur inégale répartition dans l'espace, leur inégal comportement démographique et leurs migrations internes.</p> <p>Ce territoire agrège des milieux très différents mais qui sont l'objet de politiques relativement homogènes de gestion, liées à la tradition centralisatrice (nombreuses lois sur leur aménagement)</p> <p>L'étude de la géographie d'un secteur économique au choix (ex : l'agriculture, l'industrie automobile, etc.. permet de bien montrer les contradictions entre les logiques territoriales et les logiques de réseaux mondialisés (Scheibling : peut-on encore parler d'une industrie <i>française</i> ?). On analyse les réponses proposées en terme d'aménagement : (ex : les <i>pôles de compétitivité</i> impulsés par le gouvernement)</p> <p>L'unicité du territoire n'exclut pas la diversité de ses parties. Il ne s'agit pas ici de revenir sur la présentation des régions françaises, déjà faite dans la deuxième partie, mais de montrer les oppositions entre types d'espaces au sein du même territoire français. La politique de solidarité territoriale promue par la DIACT cherche à réduire ces disparités.(zones de rénovation rurale)</p>

<p>IV. L'Union européenne, un nouveau territoire ? 10 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le point de départ : une multiplicité de territoires nationaux. La diversité des 27 Etats membres de l'UE. 3h) - Un Etat dans l'Union européenne, au choix., étudié sous le double angle de sa spécificité dans l'UE mais aussi de son ancrage à l'UE. 3h) - L'Union européenne peut-elle constituer <i>un</i> nouveau territoire ? Les politiques d'intégration européenne et leurs effets sur les territoires. On peut s'appuyer sur l'exemple d'un espace (région ?) <i>transfrontalier</i>. 3h) <p>Conclusion : quelles limites pour l'Union européenne ? (la question de « l'élargissement ») Quel rapport avec l'identité européenne ? (1h)</p>	<p>L'Union européenne rassemble un grand nombre d'Etats, très différents les uns des autres par leur histoire, leur niveau de développement. On montre les différentes formes de diversité au sein de l'UE et les contentieux territoriaux qui subsistent (ex de l'ex Yougoslavie)</p> <p><i>[Quelques aspects de certains Etats européens ayant déjà été vu dans les parties précédentes (réseau urbain, organisation régionale), on pourrait se contenter d'étudier un seul Etat, au lieu de deux dans le programme officiel) en fonction des langues vivantes des élèves ou des relations internationales du lycée]</i></p> <p>L'ambition de l'UE est cependant de favoriser toutes les formes de « convergence ». notamment par la mise en œuvre de politiques communes. Mais est-ce suffisant pour faire émerger un nouveau territoire avec une identité propre, l'absence de frontières internes, une cohérence des réseaux l'irriguant ? On pose ainsi la question de l'« approfondissement » de l'Union et de l'efficacité des politiques d'intégration et de solidarité spatiale.</p>
---	--